

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 06 SEPTEMBRE 2022

Le mardi 6 septembre 2022 s'est tenu à la salle municipale de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance extraordinaire du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents monsieur Michel Chiasson, monsieur Pierre Boudreault, monsieur Gaétan Gauthier, madame Anny-Pier Routhier et monsieur Berthold Allard. Monsieur Rogatien Boulianne était absent

Était également présente madame Christiane Laporte, directrice générale par intérim.

22.09.156 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gaétan Gauthier et accepté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

22.09.157 RÉOLUTION DE FIN D'EMPLOI DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QU'il a été mis fin au contrat de travail de Mme Nathalie Doucet;

ATTENDU QU'une entente de fin d'emploi est intervenue;

ATTENDU QU'en fonction de cette entente, la municipalité versera la somme totale (retenues à la source incluses) de 35 000\$ à Mme Doucet;

IL EST PROPOSÉ par M. Gaétan Gauthier
et **RÉSOLU UNANIMEMENT**

De payer à Mme Nathalie Doucet la somme de 35 000\$ moins les déductions fiscales convenues et d'autoriser la mairesse à signer l'entente de fin d'emploi qui a été préparée par le procureur de la municipalité et celui de Mme Doucet.

22.09.158 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucune question.

**** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h05, monsieur Berthold Allard propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

Denise Lamontagne,

Mairesse

Christiane Laporte,

Greffière-trésorière adjointe